

# APPEL A PROJETS ADVANCED 2027-2028

Projet Thématique Long  
Transition - Gouvernance - Société

## Présentation et objectif

Le Projet Thématique Long Transition - Gouvernance - Société (PTL TGS) a pour mission de soutenir le développement d'actions scientifiques pluridisciplinaires initiées par les laboratoires de recherche rattachés au **Pôle Sciences sociales** (SOC) de l'Université de Montpellier.

Dans ce cadre, le PTL TGS lance un appel à projets intitulé « Advanced 2027-2028 » visant à soutenir des projets de recherche structurants s'inscrivant dans un ou plusieurs de ses cinq axes scientifiques.

Cet appel a pour objectif de consolider et d'accompagner des synergies pluridisciplinaires entre les laboratoires et les structures de recherche partenaires du Pôle Sciences sociales, en soutenant des collaborations scientifiques à vocation pérenne et structurante, pouvant associer des partenaires extérieurs.

Une enveloppe globale de 250 000 € est consacrée à cet appel à projets pour les années 2027 et 2028. Les projets sélectionnés pourront bénéficier d'un financement compris entre 30 000 € et 50 000 €.

## Financement

Les crédits attribués devront être engagés exclusivement pour la réalisation du projet sélectionné, dans le respect des règles administratives et financières applicables au sein de l'établissement gestionnaire. En cas de non-consommation des crédits au 31 décembre 2028, le reliquat devra être restitué au PTL Transition - Gouvernance - Société.

Les dépenses de personnel sont éligibles dans la limite du financement d'un contrat postdoctoral d'une durée maximale de six mois.

Les dépenses d'équipement (immobilisations) sont autorisées dans la limite de 10 % du montant attribué au projet. L'acquisition de matériel informatique n'est pas éligible, à l'exception de l'achat d'un ordinateur destiné au recrutement d'un-e post-doctorant-e.

Lors du dépôt de la candidature, toute dépense d'achat prévue au budget supérieure à 5 000 € TTC devra être accompagnée d'un devis.

## Eligibilité

Les réponses à l'appel à projets Advanced 2027-2028 doivent respecter les trois critères d'éligibilité ci-dessous, définis par le comité de pilotage et appréciés par le comité d'évaluation :

- le-la porteur-se du projet doit être membre d'un laboratoire de recherche relevant du **Pôle SOC** de l'Université de Montpellier ou d'une [structure de recherche partenaire identifiée](#) (liste indicative accessible sur le site internet du Pôle SOC).
- le projet doit **associer** un-e ou plusieurs enseignant-e-s-chercheur-se-s ou chercheur-se-s issus d'un autre laboratoire relevant du Pôle SOC de l'Université de Montpellier ou d'une structure de recherche partenaire identifiée.
- le projet doit s'inscrire dans un ou plusieurs des [cinq axes scientifiques du PTL](#) Transition - Gouvernance - Société dont la présentation détaillée est accessible sur son site internet :
  - Axe thématique 1 : **Souveraineté économique**
  - Axe thématique 2 : **Gouvernance des biens communs et des territoires**
  - Axe thématique 3 : **Promotion d'une société inclusive et résiliente**
  - Axe transversal 1 : **Transition numérique**
  - Axe transversal 2 : **Conflictualité - acceptabilité**

## Attendus

Une attention particulière sera portée aux projets :

- présentant un caractère original et un apport scientifique significatif au regard de l'état de l'art.
- mettant en œuvre une démarche réellement pluridisciplinaire, fondée sur l'articulation de plusieurs approches en sciences sociales.

- s'inscrivant dans une dynamique de recherche déjà engagée et présentant un potentiel structurant, de nature à consolider des collaborations scientifiques durables et à favoriser le développement de nouvelles coopérations, y compris avec des partenaires extérieurs.
- intégrant une stratégie de science ouverte et de diffusion des résultats de la recherche.

## Evaluation

L'évaluation des projets sera réalisée par un Comité d'évaluation pluridisciplinaire et paritaire composé :

➤ ***des membres du Comité de pilotage du PTL :***

- Jordane Arlettaz, Professeure de droit public, Université de Montpellier, CERCOP.
- Brice Magdalou, Professeur d'économie, Université de Montpellier, CEE-M.
- Laura Michel, Maîtresse de conférences en science politique, Université de Montpellier, CEPEL.
- Frédéric Torterat, Professeur en sciences du langage, Université de Montpellier, LIRDEF.

➤ ***de personnalités scientifiques extérieures à l'Université de Montpellier, choisies parmi les membres du vivier suivant :***

- Cécile Blatrix, Professeure en science politique, AgroParisTech
- Carolina Cerda-Guzmann, Maitresse de conférences en droit public, Université de Bordeaux.
- Mireille Chiroleu-Assouline, Professeure d'économie, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- Xavier Dupré de Boulois, Professeur de droit public, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- Kevin Del Vecchio, Maître de conférences en science politique, Université de Strasbourg
- Marthe Fatin-Rouge Stéfanini, Directrice de recherche en droit public au CNRS, Aix-Marseille Université.
- Jérôme Ferret, Maître de conférences en sociologie, Université Toulouse Capitole.
- Sébastien Milleville, Maître de conférences en droit privé, Université Grenoble Alpes.
- Irène Pereira, Professeure en sciences de l'éducation et de la formation, Université de Rouen Normandie.

- Aude Pommeret, Professeure d'économie, Université Savoie Mont Blanc.
- Bruno Vilalba, Professeur en science politique, AgroParisTech

## Suivi

Le·la porteur·se de projet s'engage à transmettre, dans un délai de deux mois suivant la fin du projet, un compte rendu scientifique synthétique accompagné d'un bilan financier des dépenses engagées au titre du financement accordé.

Il·elle s'engage également à participer à une journée de restitution organisée à la fin de l'année 2028, conçue comme un temps d'échange et de valorisation des projets financés par le PTL Transition - Gouvernance - Société.

## Modalités de candidature

Les candidatures devront être déposées au moyen du [formulaire prévu](#) à cet effet.

Tout dossier incomplet ou transmis après la date limite de dépôt ne pourra être examiné.

## Calendrier

- Ouverture de l'appel : 04/06/2026
- **Date limite de dépôt des dossiers : 30/09/2026**
- Notification aux porteurs : fin novembre